Oujda. De là ils reviendront à Paris pour soumettre leurs conclusions au gouvernement.

**LES ACCIDENTS DU TRAVAIL**

Le ministre du travail a fait part au conseil que, comme il avait été prévu en 1905, la commission chargée d'examiner l'établissement et ultérieurement la revision des tarifs médicaux et pharmaceutiques applicables en matière d'accidents du travail avait été convoquée à l'effet d'étudier les modifications dont ces tarifs pourraient paraître susceptibles.

En raison de l'expérience poursuivie depuis plus de deux ans, cette commission aura à rechercher les moyens destinés à remédier sur certains points aux abus qui ont été signalés.

**LES CHOMAGES**

Le ministre du travail a également fait part au conseil de l'arrêté par lequel une commission est chargée d'étudier les mesures à prendre pour atténuer les chômages résultant des crises économiques périodiques, en ce qui concerne les travaux exécutés par les administrations publiques et pour leur compte.

## Un attentat contre Hæckel

Le grand savant reçoit des lettres de menaces. — Un malfaiteur tente de l'assassiner

Berlin, 7 mars. — Le grand savant allemand Ernst Hæckel vient d'être victime d'un odieux attentat qui n'a, heureusement, pas réussi. Ces dernières semaines, Hæckel avait déjà reçu de nombreuses lettres anonymes, dans lesquelles on le menaçait de toutes sortes d'attentats. Il n'y fit pas attention.

Hier, Hæckel était assis devant la fenêtre de son cabinet de travail. Comme la nuit tombait, la lampe était allumée et le maître lisait un livre.

Soudain, une vitre fut brisée en mille morceaux et une grosse pierre vint s'abattre dans la chambre avec bruit. Cette pierre, qui avait été jetée du dehors par un inconnu, passa heureusement par-dessus la tête du grand savant et ne le blessa par conséquent pas.

La police s'est mise aussitôt à la recherche du coupable, sans réussir à trouver ses traces.

## L'INGÉRENCE DE GUILLAUME II dans les affaires navales de l'Angleterre

LES COMMENTAIRES DES JOURNAUX ANGLAIS. — LORD TWEEDMOUTH DEVRA QUITTER LE MINISTERE. — C'EST UNE DAME QUI A COMMUNIQUE LA LETTRE AU « TIMES »

Londres, 7 mars. — Revenant de leur première surprise, les Anglais tentent de se faire sur l'incident d'hier une opinion définitive. Dans le chaos d'opinions exprimées hier, deux avis se dégagent ce matin :

1° Lord Tweedmouth doit abandonner l'amirauté. Le « Globe » exprime à ce sujet l'opinion générale : « Lord Twedmouth n'a pas pu savourer en silence le plaisir que lui inspirait la lettre impériale. Il faut être bien simple d'esprit pour penser que ce secret, confié à des amis des deux sexes, resterait longtemps secret. Le secret s'ébruita et les efforts déployés pour conserver à la lettre son caractère mystérieux ne firent qu'exagérer le mal. En ce qui concerne lord Tweedmouth, nous sympathisons avec la vanité enfantine qui l'a poussé à bavarder, mais ces sentiments le rendent impropre au service. »

2° Le fait embarrassant de l'incident est que la lettre de l'empereur Guillaume est rédigée comme une lettre privée, en des termes dépourvus de toute mesure diplomatique, et est qualifiée aujourd'hui de lettre officielle. Ce changement de qualificatif donne aux termes dans lesquels elle est conçue, termes fort libres, une gravité exceptionnelle.

Des nouvelles recueillies, il ressort que le correspondant du « Times » est entré en possession du document incriminé grâce à l'indiscrétion d'une dame de la haute société.

Au point de vue parlementaire, il s'en faut que l'incident soit terminé. Au nom du parti conservateur, le colonel Lockwood va demander lundi à M. Asquith si l'empereur allemand a récemment adressé une lettre au premier lord de l'Amirauté concernant la politique navale de l'Angleterre et de l'Allemagne, si cette lettre a rapport à un sujet sur lequel a porté le débat de la Chambre des Communes, si cette lettre sera soumise par le ministère au Parlement.

D'autre part, M. Rydsdale, au nom du parti libéral, demande si la lettre de l'empereur Guillaume s'occupe de la politique navale anglaise et si elle sera publiée.

Les deux partis — libéral et conservateur — essaient de dégager leur responsabilité devant les électeurs.

Un membre de la majorité, allant au devant du reproche qu'on va faire aux libéraux de conduire leur politique étrangère en dehors du Parlement, se propose de demander lundi, aux Communes, si un ministre accompagnera le roi au cours de son voyage et s'il sera présent aux entrevues que le roi pourra avoir avec divers souverains et chefs d'Etat étrangers.

**L'OPINION ALLEMANDE**

La « Gazette de Cologne » publie un télégramme de Berlin relatif à la lettre de l'empereur, où on lit :

« On ne peut, pour l'instant, que faire remarquer que nous n'avons affaire ici qu'à une lettre privée.

» Conformément aux allégations du « Times », il y a lieu de déclarer que cette lettre ne peut avoir eu en vue d'exercer une influence quelconque sur le budget naval de la Grande-Bretagne.

» Il est probable que, bien au contraire, elle réfutait les assertions erronées répandues en Angleterre au sujet des constructions navales de l'Allemagne. »

Le « Berliner Tageblatt » déclare cette histoire invraisemblable et ajoute :

« Il nous paraît impossible de croire, bien que le tempérament impulsif de l'empereur soit connu, qu'il ait cherché à influencer le premier lord de l'Amirauté dans l'intérêt allemand. Il est possible que l'empereur ait adressé à lord Tweedmouth une lettre d'un caractère plus anodin que ne le suppose le « Times ».

» Le roi d'Angleterre n'a-t-il pas fait de même en France, en Espagne, en Portugal, en Norvège, et ne s'est-il pas adressé à des personnalités politiques ?

» Néanmoins, nous estimons qu'il vaudrait mieux ne pas juger des affaires concernant l'Etat par-dessus la tête des ministres responsables, et quand il s'est agi d'actions impulsives comme le télégramme à Kruger ou au comte Goluchowski, nous n'avons pas ménagé nos critiques à l'empereur ; mais, précisément, dans le cas présent, il convient d'attendre les explications de source allemande. »

La « Taeglische Rundchau » dit qu'étant donnée l'extrême importance que peut prendre cette affaire, les cercles officiels auront à se prononcer sur elle aussitôt.

Le « Lokal Anzeiger » estime que les attaques du « Times » sont destinées à émouvoir l'opinion publique anglaise, avant que le texte de la lettre de l'empereur à lord Tweedmouth soit connu, et il ajoute :

« Pour y voir une immixtion de l'empereur dans la politique anglaise, il faut toute la germanophobie avengle à laquelle le « Times » s'adonne depuis des années sans aucun esprit critique.

» Espérons qu'en Angleterre on se rendra compte de ce fait quand on aura à juger cette nouvelle campagne de scandales. »

## L'Affaire Berteaux-Mendel

L'ECHANGE DE TEMOINS. — CE QUE DIT M. BERTEAUX.

Paris, 7 mars. — Les témoins de M. Mantuiden 00a d 8epão.l -ãceldquiosit 26c néin del, M. Huard, trésorier-payeur général de la Marne, et M. Cluchet, publiciste, ont rencontré dans l'après-midi, MM. Georges Leygues et Marcel Ribière, députés, témoins de M. Berteaux. Rien n'a transpiré de leur entrevue. On croit qu'ils auront une nouvelle conférence dans la soirée.

**CE QUE DIT M. BERTEAUX**

M. Berteaux, dans les couloirs de la Chambre, raconte que le docteur Favre, chef adjoint du cabinet du sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, lui a adressé ce matin une lettre relative à l'incident des attachés.

M. Favre affirme, dans cette lettre, que, mercredi, à la soirée donnée par M. Brisson à la Chambre des députés, M. Mandel avait déclaré devant plusieurs personnes que M. Astier, député de l'Ardèche, était bien l'auteur des dénonciations à la suite desquelles MM. Jérôme Lévy et Favre avaient été blâmés.

M. Berteaux a ajouté qu'il avait donné cette lettre à ses témoins dans l'affaire en cours.

Interrogé sur ses intentions au sujet de cette affaire, il a dit qu'il n'avait pas l'habitude donner de mandat à ses témoins.

Voici enfin un mot de M. Berteaux : « Je reconais avoir nui à M. Mandel en essayant de détériorer ses instruments de travail. »

## Le départ d'Edouard VII

Le roi d'Angleterre se rend à Biarritz

Paris, 7 mars. — Le roi Edouard VII a quitté Paris ce matin, à 10 h. 35, par train spécial, se rendant à Biarritz.

Bien que le roi conservât le plus strict incognito, la gare du quai d'Orsay avait été ornée de draperies et de quelques plantes vertes. Constatons en passant que la Compagnie d'Orléans, rompant avec une antique coutume, a remplacé les habituelles tentures rouges par des vert foncé et vert clair du plus joli effet. Les curieux étant assez nombreux autour de la gare, un service d'ordre avait été organisé, dont M. Touny avait pris la direction.

MM. le baron de Courcel, le prince d'Arenberg et Heurteau attendaient le roi à sa descente de voiture pour le saluer au nom de la compagnie d'Orléans ; peu de personnalités étaient présentes, nous avons noté l'Honorable Reginald Lister, le marquis du Lau et quelques membres de la colonie britannique ; le gouvernement n'était pas représenté.

Le roi, accompagné de Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre, est arrivé en automobile à 10 h. 20. Vêtu d'une complète et d'un pardessus de même couleur, chaussé de souliers jaunes, Edouard VII, le chapeau légèrement sur l'oreille, descend d'un pas alerte de sa voiture ; souriant, il s'avance vers les personnalités présentes, puis se dirige vers le salon aménagé à son intention en causant avec Sir Francis Bertie. Arrivé dans le salon, Edouard VII appelle près de lui MM. le baron de Courcel, le prince d'Arenberg et s'entretient cordialement avec eux jusqu'au moment où l'honorable John Ward, secrétaire privé, est avertir le roi que l'heure du départ est arrivée.

Edouard VII, accompagné de Sir Francis Bertie et du baron de Courcel, prend place dans l'ascenseur qui descend sur le quai d'embarquement, tandis que les autres personnalités se dirigent vers l'escalier.

Arrivé auprès du train, le roi serre les mains des personnes qui sont présentes et monte rapidement dans son wagon-salon, suivi du colonel Sir Davidson, de l'honorable John Ward et du docteur Sir Reid.

Le signal du départ est aussitôt donné, et tandis que le train s'ébranle le roi salue en souriant. Edouard VII est accompagné dans son voyage par M. Paoli, commissaire spécial.

Le train spécial arrivera à Biarritz ce soir à 9 h. 58.

## Le mystérieux drame Franco-Américain

L'affaire Roy-Carkins. — On attend que le gouvernement des Etats-Unis agisse.

Paris, 7 mars. — D'après un cablogramme de New-York, le gouvernement américain aurait décidé de demander au gouvernement français, par voie diplomatique, que des poursuites soient exercées contre M. Paul Roy, que sa femme, miss Glacia Calla, continue à accuser du meurtre de son frère M. Carkins.

Jusqu'à présent, aucune pièce de justice concernant M. Paul Roy n'est encore parvenue à M. Gavary, sous-directeur des affaires de chancellerie, à qui s'adressera l'ambassade des Etats-Unis à Paris.

Quand à M. Paul Roy, la nouvelle de la décision qu'auraient prise les autorités américaines ne l'a nullement ému :

— Miss Glacia Calla, dit-il, peut avoir des raisons de m'en vouloir, mais c'est, avant tout, une femme intelligente et pratique qui voit tout de suite le meilleur parti qu'elle pourra tirer d'un événement ou d'une situation.

Au fond je ne suis pas très éloigné de croire qu'ayant l'intention de remonter sur les planches, elle n'ait fait tout ce bruit pour se faire de la réclame, piquer la curiosité publique et trouver ainsi un impresario qui lui offrira la forte somme pour jouer dans son théâtre. C'est un moyen qui a réussi à beaucoup d'autres et miss Glacia y aura certainement pensé.

M. Roy attend donc qu'on lui demande compte de sa conduite. Il se sent fort, parce qu'il a dit la vérité et qu'il n'a rien à se reprocher. Il a défendu sa vie qui était menacée. Il a agi loyalement et il le prouvera.

Pour le moment, il a repris ses occupations, et, avec son frère, il prépare la présentation de ses chevaux au Concours hippique.

## L'ASSASSINAT du marchand de vanille

La Sûreté a abandonné la piste de l'homme brun pour s'occuper uniquement de la recherche d'Hennequin.

Paris, 7 mars. — Nous avons raconté que M. Hanni père, répondant à un télégramme que lui avait adressé M. Hamard, avait fait connaître que son fils lui avait écrit au sujet de la demande d'enquête faite à M. Gerson sur la famille Porlier et qu'il envoyait à ce sujet par lettre tous les renseignements qu'il possédait. Le chef de la Sûreté a reçu, en effet, cette missive. Et voici à la suite de quelles circonstances Hanni avait été amené à intervenir auprès de M. Gerson. Dans une localité des îles de la Polynésie à Prahiatea, est établi un Suisse de Lausanne, M. de W..., qui est en relations d'affaires avec M. Porlier. On suppose que, dans le but de contracter une association commerciale avec M. Porlier, il a chargé M. Hanni de lui fournir des renseignements sur la famille de celui-ci. Le marchand de vanille s'est adressé à M. Gerson.

On le voit, il n'y a là qu'une supposition. Jusqu'ici, on avait cru que M. Eugène Hanni faisait faire une enquête pour le compte d'un M. Porlier. Il se trouve que cette croyance est faussée et que le véritable mandant de Hanni est un M. de W... Quel intérêt ce personnage, ainsi brusquement présenté au lecteur, avait-il à connaître la famille Porlier ? On suppose qu'il voulait s'assurer des espérances que Porlier pouvait avoir en France. Porlier n'a donc pas de fortune en Océanie ?

En effet, certains renseignements, qui datent, il est vrai, de 1897, le représentent comme encore loin du million.

En mars 1890, Porlier débarqua à Papeete, chef-lieu des îles Tahiti, et se rendit à l'inscription maritime pour solliciter un engagement, n'importe lequel. Il n'y avait pas alors de navire en partance. Il en parut désolé. Mais on s'occupa de lui, et on le fit entrer chez M. Georget, qui avait, avec les îles Marquises, le commerce des bœufs.

Au bout d'un an, Porlier se fâcha avec M. Lévy, gendre de M. Georget, et dut quitter la maison. Il trouva du service chez une Canaque, connue sous le nom de Marie, et qui possède des plantations de vanille. Encore une année, et Porlier, fatigué de la vanille, passe son examen de maître de cabotage, et rentre chez M. Georget, qui l'embauche pour conduire son bateau entre Tahiti et les îles Marquises. Porlier gagne alors 200 ou 250 francs par mois.

Ceci se passait, nous le répétons, en 1897. Porlier a-t-il fait fortune depuis ? C'est peu probable, et c'est précisément ce qui autorise l'hypothèse dont nous parlons. Porlier aurait voulu s'associer à un M. de W..., qui aurait fait d'abord prendre des renseignements sur son compte.

**LE TERRIBLE SECRET**

Un de nos confrères a soumis cette hypothèse à M. Gerson. Il ne la croit pas fondée, sans toutefois consentir à s'expliquer sur le mystérieux M. de W...

— Je connais le nom de ce monsieur, nous dit le directeur de l'agence de la rue du Havre, mais cette fois, permettez-moi de me retrancher derrière le secret professionnel. Au début de nos relations, Eugène Hanni m'avait dit agir pour le compte de M. Porlier. Mais la nature des renseignements, la nature des pièces d'état-civil qu'il exigeait me prouvèrent bientôt qu'il ne m'avait pas dit la vérité. Je le retournai, et je finis par le « vider », par lui arracher son secret. Et c'est ainsi que je connus l'existence de M. de W... Maintenant, quel intérêt ce monsieur avait-il à connaître toute la famille Porlier ? Permettez-moi, encore une fois, de le garder pour moi. Il y a là un secret terrible, qui a déjà causé la mort d'un homme. Je ne tiens pas à y passer à mon tour. Depuis que je suis en possession de ce secret, je me tiens sur mes gardes sans doute, mais le mieux encore est de me taire.

**L'ENQUETE**

Tout ce côté mystérieux et impénétrable ne semble pas passionner énormément la Sûreté.

Pour elle, le camelot Hennequin paraît bien désigné comme étant le criminel qui a étranglé Eugène Hanni. Mais a-t-il agi uniquement pour satisfaire sa cupidité ? A-t-il, au contraire, été au service d'un homme plus raffiné que lui, plus fin aussi, et qui se cachera d'autant mieux qu'il s'est peu montré avant le crime ? L'homme brun a été vu pendant deux jours aux abords du 104, boulevard Voltaire. Il s'est présenté une seule fois chez M. Hanni. C'est peu. Le retrouver est difficile.

La capture d'Hennequin est plus facile quoique, jusqu'ici, le camelot, riche de 2.000 francs, ait déjoué les recherches. Peut-être est-il tout simplement caché dans un faubourg de Paris. Il a annoncé son départ pour Marseille, c'est presque une preuve qu'il n'est pas allé loin.

## ULTIMATUM du Japon à la Chine

LA SITUATION EST TENDUE ENTRE LA CHINE ET LE JAPON. — EST-CE LA GUERRE ?

Pékin, 7 mars. — Le Japon a signifié à la Chine qu'il exigeait d'elle une indemnité et la libération du *Tatsu-Maru* et de sa cargaison dans un temps raisonnable, sinon le Japon agira.

Le bureau des affaires extérieures de la Chine étudie aujourd'hui la question.

Les revendications irréductibles et minimes du Japon sont la restitution du vapeur et de sa cargaison et le paiement d'une indemnité complète ; le Japon exige que l'on agisse dans un temps raisonnable ; en cas de défaut ou d'ajournement, le Japon agira immédiatement.

Le Japon attend une réponse pour demain. Il n'acceptera pas l'offre de la Chine de faire une enquête. Il insiste pour qu'on lui fasse des excuses pour avoir abaissé le drapeau japonais à bord du *Tatsu-Maru*. Il n'acceptera pas de médiation. Il affirme que la Chine est dans l'erreur au sujet de la matérialité des faits, et que celle-ci ne peut pas être discutée.

## *La Tempête en Bretagne*

NAUFRAGE D'UNE BARQUE DE PECHE. — QUATRE HOMMES NOYES

Brest, 7 mars. — La tempête a, depuis hier, redoublé de violence sur les côtes bretonnes ; la mer est démontée.

La barque de pêche « Marie-Joseph » a sombré la nuit dernière dans le chenal ; l'équipage, composé de 4 hommes, a disparu. La barque a été retrouvée ce matin démâtée en partie en face de la pointe Corsen.

Le sloop « Anne-Marie » a sombré la nuit dernière à Saint-Jucut ; l'équipage est sauvé.

## Le Budget de 1909

M. Caillaux va se mettre à la besogne

Paris, 7 mars. — Le ministre des finances a reçu aujourd'hui, samedi, 7 mars, le dernier des budgets particuliers qui lui sont présentés par ses collègues.

M. Caillaux est en mesure, à partir de ce jour, de commencer l'étude du budget général de l'exercice 1909.

# La "Bande des Epiciers"

## DANS LA REGION DE LENS

**De nouvelles perquisitions à Hénin-Liétard amènent la découverte d'un stock de marchandises volées. — Six arrestations. — Le paquet mystérieux.**

La gendarmerie a repris hier ses opérations contre la Bande des Epiciers.

L'enquête qui se continuait avec discrétion avait permis en effet de conclure qu'en dehors de ceux précédemment arrêtés comme recéleurs des objets volés par les Andris, Honoré, Léandre et consorts, il existait d'autres personnes qui détenaient des marchandises provenant des cambriolages de la bande.

Une surveillance étroite avait été exercée autour de ces personnes et on avait surpris des échanges mystérieux, des transports nocturnes.

C'est ainsi que le nommé Washer Eugène, 34 ans, qui habite rue Pasteur, accomplit dans la nuit de mercredi à jeudi, plusieurs voyages. Dans la nuit de vendredi à samedi, il recommençait. Aussi la gendarmerie jugea-t-elle bon de s'occuper de sa personne et hier, M. le lieutenant Coine, accompagné de gendarmes des brigades de Lens et d'Hénin-Liétard se rendait-il dans cette ville et opérait à nouveau un certain nombre de perquisitions.

**PERQUISITIONS FRUCTUEUSES**

Naturellement ce fut par chez Washer que l'on commença. Washer habite rue Pasteur, chez la veuve Verley, et exerce le métier de coiffeur. La perquisition fut fructueuse. On trouva une grande quantité d'étoffes et de marchandises diverses. Aussi, Washer fut-il immédiatement arrêté ainsi que sa femme, Bailleul Lucie, 45 ans.

Cela fait, les gendarmes se rendirent chez le sieur Martinache Joseph, 26 ans, rue des Boers. La demeure de Martinache aurait pu rivaliser avec la boutique d'un marchand de bric-à-brac. On y trouva des statuettes, des bocaux en quantité considérable, de toutes tailles et de toutes formes, des caisses de boutons, des caisses de clous, etc., etc.. Aussi Martinache qui fut fort embarrassé pour expliquer la provenance de tous ces objets, alla-t-il bientôt rejoindre au violon de la gendarmerie, son copain Washer.

Ce fut ensuite un cabaretier de la rue de de l'Eglise, nommé Evrard qui reçut la visite des gendarmes. Là on trouva également des marchandises volées en quantité assez considérable. Elles semblent provenir de chez la « Vieille » Séraphine Lefebvre qui, soit dit en passant, est toujours à l'hôpital de Lens. Evrard était absent de son domicile au moment de la perquisition.

Une quatrième perquisition eut lieu ensuite rue Félix Faure, chez Camille Lauson, 53 ans, mineur. Là, ce fut sur un véritable magasin que tombèrent les gendarmes. Etoffes, paquets de sucre, paquets de farine, draps par douzaines, soiries, coupons en quantité énorme, sortirent l'un après l'autre du domicile de Lanson et allèrent s'empiler dans une voiture qui les transporta avec les autres marchandises à la gendarmerie d'Hénin, où elles emplissaient une salle. Lanson et sa femme, Coulier Léonie 45 ans, ont été arrêtés.

**LES VOLEURS D'ARMES**

En même temps qu'ils recueillaient des renseignements précieux sur les marchandises volées et sur ceux qui les détenaient encore, les gendarmes ne perdaient pas de vue la recherche des armes volées chez l'armurier Bernard. C'est ainsi qu'ayant appris que le fils de Calonne Henri, précédemment arrêté, nommé Calonne Théodore, 26 ans, avait reçu de Félix Honoré, un revolver, ils interrogèrent ce jeune homme qui est marié depuis huit jours. Calonne nia d'abord, mais il finit bientôt par reconnaître qu'il avait en effet, eu un revolver à Honoré, mais que le soir même où son père avait été arrêté, il était allé jeter l'arme dans la cave d'Honoré, par lé soupirail. Un gendarme se rendit à l'endroit indiqué et retrouva en effet l'arme.

Calonne a été mis en état d'arrestation.

Les Calonne, père et fils, ne doivent pas du reste être les seuls qui aient eu en leur possession les armes provenant du vol de chez Bernard. Une piste est actuellement suivie sur laquelle nous ne pouvons, naturellement, donner aujourd'hui, aucune indication.

D'autre part, un individu, désireux de se débarrasser d'une pièce plutôt compromettante, a déposé, au cours de l'avant-dernière-nuit, contre la porte de l'école libre, rue Notre-Dame de Grâces, une carabine Warnaut, dont la crosse avait été brisée. Un enfant de douze ans, le jeune De Rancy, a retrouvé l'arme en allant chercher du lait et l'a reportée chez M. Bernard qui l'a reconnue comme ayant été volée chez lui.

**UNE VIEILLE CONNAISSANCE**

La gendarmerie s'est préoccupée à nouveau de la femme d'Andris fils, Marie Dehondt qui avait été laissée en liberté. Cette femme a manifesté l'intention de quitter le pays et elle a vendu dans cette intention, son mobilier. On a cru un moment qu'elle avait vendu également des marchandises volées qui étaient restées chez elle, mais le fait ne paraît pas nettement établi. Néanmoins, comme la complicité de cette femme ne fait pas de doute et qu'il serait peut-être peu prudent de lui laisser prendre le chemin de la Belgique, on l'a invitée à se tenir à la disposition de la justice. Ajoutons qu'une nouvelle perquisition opérée à son domicile a amené la découverte d'une fourrure en mongolie et une jupe provenant de chez Joséphine Lefebvre.

La femme Andris a déclaré en outre que le matin même où a eu lieu la découverte de la bande, son beau-père était parti à Rouvroy avec des ballots de marchandises qu'il a dû cacher dans une meule.

En sortant de chez Andris, la gendarmerie s'est à nouveau rendue chez Evrard, rue de l'Eglise. Ce dernier était chez lui : il a été laissé en liberté.

D'autres perquisitions ont eu lieu également, mais n'ont donné aucun résultat

**LA FEMME D'HONORE EST ARRETEE**

Pour compléter l'enquête, la gendarmerie a interrogé de nouveau la femme Honoré au sujet des méfaits commis par son mari. Cet interrogatoire n'a rien appris de nouveau que nos lecteurs ne connaissent déjà.

**UNE LETTRE D'ANDRIS PERE**

Le père Andris a adressé à son fils une lettre par laquelle il déclare qu'il lui est impossible de revenir parce qu'il a mal au pied (!!). Il déclare que son fils est innocent et il traite de voleurs ceux qui lui ont pris chez lui ce qui lui appartient (!!!) Si Dieu lui rend son pied libre, il reviendra en France pour faire triompher la vérité et la justice.

En post-scriptum, il recommande de montrer sa lettre à la police. Peut-être dans quinze jours il arrivera en France et ira tout droit trouver la justice !!

Cette lettre est datée de Gossies (Belgique).

## Un paquet mystérieux

Il contenait une hache et une camisole ensanglantée.

Mme Rousselle, cabaretière, à Lens, a remis hier à un agent de police, un paquet qui avait été déposé chez elle par un individu, accompagné de deux hommes et de deux femmes.

Ce paquet contenait une hache toute couverte de sang et une camisole.

Les cinq personnes qui lui ont remis ce paquet dont les origines sont mystérieuses, sont venues lundi dans l'après-midi. La cabaretière ignorait l'importance que pouvaient avoir ces objets pour la police et c'est seulement le bruit fait par les vols de la région de Lens qui l'ont déterminé à porter le paquet à la police.

D'où vient le sang qui recouvre la hache ? c'est ce que la police aura à établir ?

Des constatations faites immédiatement, il résulterait que ces objets appartiendraient à Henno et à Sartiaux.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cette affaire et d'indiquer les résultats de l'enquête entreprise à ce sujet.

## Le drame de Volckerinckhove

IL Y AURAIT EU CRIME. — UNE ARRESTATION

On se souvient que le 2 février dernier, un incendie se déclarait nuitamment chez les époux Bogaert, à Volckerinckhove, et que les deux vieillards expiraient dans les flammes. Une enquête fut ouverte sur les causes de ce dramatique incendie : le bruit courut qu'il était dû à la malveillance et que les époux Bogaert avaient été assassinés. Toutefois, l'enquête n'apporta aucun renseignement précis. Un fait nouveau vient de se produire, de nature à faire peut-être la lumière sur cette mystérieuse affaire.

Il y a quelques jours, un ouvrier agricole nommé Kydts, prétendait qu'un de ses camarades, Henri Debaeze, 53 ans, né à Bollezeele et demeurant à Volckerinckhove, étant ivre, avait dit à l'estaminet Lessieux, à Lederzeele, que c'était lui qui avait tué les époux Bogaert, à l'aide d'une barre de fer, et qu'ensuite il avait mis le feu à leur lit.

Interrogé, Debaeze nia avoir tenu ce propos ; mais un complément d'enquête fut ordonné, et les gendarmes demandèrent de nouvelles explications à Debaeze.

Il déclara alors que la veille de l'incendie, il était allé se faire raser le soir, qu'il s'était couché avant 9 heures et que le lendemain il était parti en voyage avec M. Emile Vanendendycke.

Il reconnut ensuite être allé jouer aux cartes jusqu'à 9 heures chez M. Vansuypeene, et avoir regagné son domicile sans avoir vu le feu. Le cabaretier se souvient de ce détail que Debaeze ne cessait de regarder la pendule.

Revenant une troisième fois sur ses déclarations, il ajouta qu'il ne pouvait indiquer l'heure exact à laquelle il était rentré.

Devant ces contradictions, les gendarmes conduisirent Debaeze à la mairie et demandèrent par télégramme des instructions au Parquet.

M. le procureur donna l'ordre de procéder à l'arrestation de Debaeze qui a été conduit à Dunkerque, hier.

---

FEUILLETON DU 8 MARS. — N. 170

# Vengeance de Femme

QUATRIEME PARTIE

Puis, faisant trois pas vers lui, il appuya ses deux mains cette fois sur les épaules du baron, et le fit plier sous sa formidable étreinte.

— Monsieur, dit-il, êtes-vous raisonnable, maintenant ?

Et sa voix n'avait rien perdu de son calme.

— C'est cela ! brigand ! misérable ! assassine-moi ! bégayait le traître d'une voix assourdie par la fureur ; assassine-moi pour finir !

— Je ferai observer à Votre Honneur, répondait l'homme, que ce n'est pas moi qui songe à l'assassiner.

J'ai défendu ma personne, et voilà tout.

Maintenant, monsieur expliquons-nous avec calme !

— Je veux voir ton maître ! insista Bouffard avec entêtement.

— Et moi, je vous dis pour la dernière fois que vous ne le verrez pas.

Sir David Longdow fait ses préparatifs de départ, il est pressé de regagner l'Angleterre.

Ce soir, nous prenons l'express de Calais ; par conséquent, vous voyez bien qu'il est impossible de pénétrer jusqu'à lui.

— Portez-lui ma carte ! Portez-lui ma carte ! répétait le financier avec une insistance stupide.

Mais à ce moment-là, la voix de David Longdow se fit entendre dans l'intérieur de l'appartement.

— John ! criait l'insulaire, John ! je suis chez moi !

John ! si on vous violente, allez chercher les policemen !

Le baron Bouffard, en entendant ces paroles, laissa retomber désespérément ses bras le long de son corps.

Jusque-là, il cherchait à se flatter de l'espoir que certainement il y avait malentendu, que David Longdow le recevrait sitôt qu'il saurait que c'était lui, lui son associé, qui demandait à lui parler.

Et alors peut-être l'agent général de l'Imperial Company lui viendrait encore en aide, peut-être consentirait-il à le sauver !

Mais non ! tout s'écroulait à la fois !

Après sa fortune politique, c'était sa situation financière qui allait sombrer lamentablement dans le désastre !

Le traître, d'ailleurs, n'insista pas.

Il connaissait l'implacable volonté de Longdow.

Il savait que chercher à modifier une de ses résolutions, c'était folie !

Lentement, il redescendit l'escalier, sans ajouter un mot et regagna sa voiture.

Machinalement, il commanda au cocher de le conduire à l'hôtel de Méricourt.

Dans la débâcle générale, dans l'écroulement absolu de sa fortune, il cherchait successivement et presque d'instinct, à se raccrocher à tous ceux qui avaient été les instruments de son étonnante carrière.

C'était justement jour de réception chez Mme de Méricourt.

Le baron espérait, en arrivant de bonne heure, ne rencontrer personne dans les salons de la comtesse, et pouvoir lui parler tout à son aise de leurs affaires communes.

Mais voilà qu'au moment où il descendait de son coupé devant la grande porte de l'hôtel, il aperçut la voiture du comte de Méricourt qui stationnait le long du trottoir.

Sans doute, le colonel, qui passait la plus grande partie de ses journées au ministère, était revenu brusquement à l'hôtel.

Le misérable ne douta pas que M. de Méricourt ne fût auprès de sa femme, et que son retour inattendu n'eût d'autre cause que de lui annoncer les événements survenus à la Chambre, c'est-à-dire l'exécution de leur familier, le traître Bouffard.

Que faire ?

L'ami de Julia Roberty savait que le colonel de Méricourt ne l'aimait pas, et qu'il avait fallu toute la diplomatie de la comtesse pour l'introduire dans la société qui fréquentait l'hôtel du faubourg Saint-Honoré.

Se présenter dans ces conditions devant le comte de Méricourt, n'était-ce pas courir au-devant d'une déception nouvelle, d'un nouvel affront ?

Et cependant, il était impossible au financier de repartir sans avoir vu son alliée Geneviève, sans avoir demandé à être reçu, et cela aux yeux de toute la valetaille de l'hôtel.

Tandis que le baron, descendu de son coupé, restait sur le seuil à chercher dans son esprit les moyens de sortir de ce pas difficile, un brusque incident vint l'arracher à ses réflexions.

La porte de l'hôtel venait de s'ouvrir sous la poussée d'une main violente, et le colonel de Méricourt paraissait tout à coup.

Son visage exprimait une irritation contenue qui produisit la plus désagréable impression sur l'esprit du misérable Bouffard.

Celui-ci n'eut pas d'ailleurs le temps de réfléchir longuement sur ce qui allait se passer, car M. de Méricourt l'ayant aperçu s'avança aussitôt vers lui.

Le financier, bien résolu néanmoins à faire contre mauvaise fortune bon cœur, s'était avancé aussitôt de quelques pas vers le comte, et la main légèrement tendue, il murmurait d'une voix mal assurée :

— Bonjour, mon cher colonel !

Quelle heureuse surprise de vous rencontrer à cette heure !

Mais le colonel ne lui laissa pas le temps d'achever la phrase commencée.

D'une voix forte et où on sentait gronder toute l'indignation qui couvait dans son âme, il cria au malencontreux financier :

— Comment, monsieur Bouffard, est-ce bien vous que j'aperçois ici ?

Que voulez-vous encore ?

— Je voulais !... je voulais... murmura le banquier, je voulais obtenir un entretien de la comtesse de Méricourt.

Est-ce qu'elle n'est pas visible ?

Albert fit trois pas vers Bouffard.

Bouffard en fit six en arrière.

— Monsieur, déclara le comte d'une voix d'autant plus menaçante que la menace s'y voilait sous les apparences de calme impassible, j'espérais n'avoir plus jamais, après les événements qui se sont passés aujourd'hui à la Chambre des députés, j'espérais, dis-je, n'avoir plus le désagrément de voir votre visage de traître.

Mais puisque vous avez eu l'insolente audace de venir ici, chez le colonel de Méricourt, je vous déclare que si vous repassez une fois encore le seuil de ma porte, ce sont mes domestiques qui vous reconduiront.

Au reste, malgré votre indignité, si vous avez quelque réparation à solliciter de moi pour les paroles que je viens de vous adresser, je me tiendrai à vos ordres quand il vous plaira.

Blême de rage, le misérable maugréa :

— C'est cela, c'est parfait !

Tuez-moi pour finir, après m'avoir insulté !

Mais Albert se contenta de répondre en haussant les épaules :

— Monsieur Bouffard, ce n'est pas moi qui vous provoque.

Au point où vous êtes tombé, vos outrages ne sauraient plus m'atteindre, quelque haine que vous essayiez de mettre dans votre accent.

C'est donc uniquement par un excès de condescendance que je déclare me tenir à la disposition de ce qui peut vous rester d'honneur.

Et maintenant j'ai assez causé avec vous !

Veuillez rejoindre votre voiture et le plus vite possible !

Un geste impérieux acheva la pensée du colonel.

Le baron, alors, sans ajouter une parole, regagna son coupé où il se laissa tomber comme une masse.

Pendant plusieurs minutes il demeura complètement anéanti, sans voir, sans entendre, dans les angoisses d'une menace d'apoplexie foudroyante.

Le cocher qui avait fait demander à plusieurs reprises par le valet de pied où il fallait le conduire, n'ayant pu obtenir de réponse, craignait enfin qu'il ne mourût là, dans son équipage.

Il se décida en conséquence à regagner de toute la vitesse de ses chevaux l'hôtel du parc Monceau.

Lorsque le coupé parvint à l'hôtel Bouffard, le baron commençait à prendre le dessus, du moins physiquement.

Sa formidable constitution avait éliminé pour l'instant tous les dangers de congestion, et il possédait assez de sang-froid désormais pour réfléchir posément à sa situation !

Une pensée audacieuse venait de germer soudain dans son esprit.

Puisque aussi bien tout était perdu, il allait réaliser tant bien que mal, au plus vite, ce qui était réalisable de ses valeurs.

Après quoi il irait trouver Julia Roberty, son seul amour, son bonheur, sa vie ; il lui persuaderait de faire avec lui un voyage de quelques jours, et une fois qu'il la tiendrait en son pouvoir, loin de Paris, il l'enlèverait de gré ou de force, et saurait bien la contraindre à partager dorénavant son existence.

En somme, il se sentait encore jeune !

Avec l'argent sauvé de son désastre, et qui pourrait représenter une somme assez considérable, et surtout avec l'amour ou du moins la présence constante de sa Julia, il pourrait encore recommencer à l'étranger sa prodigieuse carrière.

Inutile d'ajouter que la plus grande partie des fonds que le financier comptait utiliser pour refaire sa fortune provenait de dépôts à lui confiés et ne lui appartenait nullement.

C'était donc un vol nouveau que méditait le baron Bouffard.

Mais acculé comme il l'était, cette considération n'aurait pas le pouvoir de l'arrêter en si beau chemin.

Nous avons déjà vu que la misérable avait commencé sa carrière par une mauvaise action qui avait coûté la vie à la mère de Marthe Vallauris.

Bah ! le traître se croyait bien de force à ne pas éprouver plus de remords des unes que des autres.

Avant donc ainsi combiné dans tous ses détails sa dernière canaillerie, le financier ne resta qu'une minute à l'hôtel du parc Monceau, et se fit conduire aussitôt à ses bureaux de la Bourse.

Mais là une cruelle déconvenue l'attendait.

Son garçon particulier le prévint qu'une assemblée générale de ses associés et clients se tenait dans l'antichambre précédant son cabinet pour le saisir au passage.

(A suivre). Mme MANTICLERC.